

BALADE AUTOUR DE VELLE-SUR-MOSELLE

- Point de départ proposé : salle des fêtes -

Promenade à la découverte de Velle-sur-Moselle, proposée par le groupe de travail « Tourisme » de la Communauté de Communes du Bayonnais.

Ce document vous présente des informations sur l'histoire de la commune, son patrimoine naturel, ses activités et les projets récents.

LA COMMUNE DE VELLE-SUR-MOSELLE

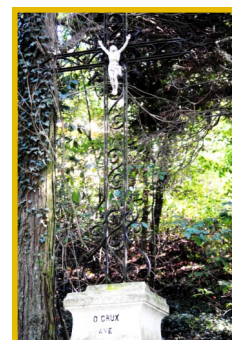
La commune de Velle-sur-Moselle est distante d'environ 9 kilomètres de Bayon et 25 kilomètres de Nancy. Au dernier recensement de la population, en 2013, ce village comptait 302 habitants.

UN PEU D'HISTOIRE

Le pont de Velle-sur-Moselle a fait suite à l'ancien bac qui permettait la communication entre Rosières-aux-Salines et Ceintrey. C'est en 1893 qu'a eu lieu l'inauguration de l'ouvrage. Détruit par les allemands en 1944, il a été reconstruit à l'identique. Cette réalisation Eiffel a été financée par le village qui, après avoir vendu la totalité de son bois et des terrains, a dû faire un emprunt dont le remboursement n'a pris fin qu'en 1916.



Le calvaire a été construit en 1891 suite à la venue d'un moine qui a aidé la population.



Lors de la grande guerre, les communications ferroviaires entre Toul et Charmes étaient interrompues par l'avancée allemande. La construction d'une ligne de chemin de fer s'imposait. Pour ce faire, il y eu beaucoup de travaux. Outre les terrassements, il a fallu construire un viaduc, détruire une ferme, modifier une route, refaire des chemins et des ponts.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET CADRE DE VIE



La salle des fêtes de Velle-sur-Moselle a été construite en 1992. Elle fait partie d'un ensemble communal comprenant la mairie, la salle Chepfer, la maison intergénérationnelle et la maison « Thiebaut » avec son jardin privatif et sa porte monumentale.

Initialement, l'église était un oratoire destiné à 10 messes par an et à tous les événements de la vie de ses 130 communiants. Elle a été consacrée en 1352 par l'évêque de Toul, Monseigneur Thomas de Bourlémont. Le clocher n'a été ajouté qu'en 1766. Le cimetière attenant a été déplacé en partie route de Rosières en 1963. La rénovation de la nef et du cœur date de 2013.



La municipalité a transformé un ancien corps de ferme, mitoyen à la mairie, en 5 appartements dont 3 studios autonomes de plain-pied destinés à des séniors. Une grande pièce commune permet une convivialité entre résidents et habitants du village. Cette réalisation d'appartements intergénérationnels a fait partie des dix projets sélectionnés pour représenter la France à la biennale d'architecture de Venise 2016.

L'école de Velle-sur-Moselle a été construite en 1963, remplaçant l'ancienne école en place depuis la Révolution. En 2015, bien que parfaitement adaptée avec son espace City-stade récent, l'école ferme ses portes.



Aujourd'hui, la commune loue ce bâtiment à 3 entrepreneurs. Il s'agit d'un espace de coworking.

Au sein de la commune, plusieurs aires de jeux et de détente dont l'espace jeu-sport-santé sont fréquentés aussi bien par les enfants, les ados, les adultes que par les groupes de passage.



L'extension du village « les Chenevières » fut naturellement construite après que les zones inondables aient été modifiées suite à la suppression du barrage. Avant cela, chaque année, il y avait un mètre d'eau dans le village lors des crues.



Un lotissement de 25 pavillons est situé en direction de la route de Saffais « le Val de Moselle ».

ACTIVITÉS ET PATRIMOINE NATUREL



Le territoire de Velle-sur-Moselle accueille une station d'eau potable propriété de la commune de Rosières-aux-Salines qui revend l'eau à la commune de Velle-sur-Moselle.

Le camping de Velle-sur-Moselle, créé en 1978, fonctionne grâce à un régisseur bénévole, ce qui permet un excellent rapport qualité/prix.

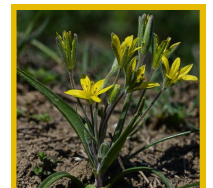
Le lieu est apprécié des saisonniers et des campeurs de passage de toutes nationalités.



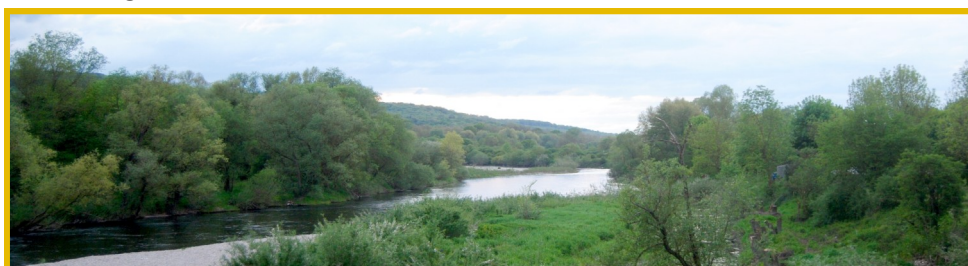
Les extractions de granulats dans le lit de la Moselle ont pris une forme industrielle dans les années soixante. La plateforme actuelle a été réalisée en 1965. Cette activité a un impact dans le paysage local avec l'apparition de nombreux étangs.

La faune et la flore des étangs font partie d'un plan de sauvegarde dans le cadre d'un bail emphytéotique de 33 ans avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Cet habitat alluvial riche en batraciens est aussi un endroit protégé pour ses plantes (Gagée des prés, Fétuque de Patzke, Scabieuse des prés).

Le Castor d'Europe, mammifère protégé, est également présent sur le territoire communal.



Le village se situe au sein de l'unité paysagère de la Moselle sauvage. Il s'agit d'un des derniers tronçons de rivière à lit mobile à l'échelle du Nord-est de la France. Entre Bayon et Chamagne, la Moselle a été classée en Réserve Naturelle Régionale.



Sources : Mairie de Velle-sur-Moselle, Madame MATHIS, Madame BONNET, Monsieur REVEILLE (Président ESV), <http://www.reserves-naturelles.org/moselle-sauvage>, vivreslespaysages.cg54.fr, Géoportail.